

# Lancement de l'édition 2017 du label « Villes et Villages Étoilés »



**Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), « Villes et Villages Étoilés », valorise les communes qui agissent pour la qualité de la nuit et l'environnement nocturne tant pour les humains que la biodiversité, pour réduire la pollution lumineuse et éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles, sans négliger confort ou sécurité. La Fédération des Parcs naturels régionaux est partenaire de cette opération depuis plusieurs années.**

L'édition 2017 encourage les dynamiques collectives : les communautés de communes ou d'agglomération, les Parcs Naturels Régionaux et les Parcs Nationaux pourront être distingués collectivement par le jury national, si l'ensemble de leurs communes participent au concours individuellement et que 80% d'entre elles sont labellisées.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2017.

Retrouvez toutes les informations sur le [site de l'ANPCEN](http://www.villes-et-villages-etoiles.fr)

Documents

[Dossier de presse](#)

Liens utiles

[www.villes-et-villages-etoiles.fr](http://www.villes-et-villages-etoiles.fr)

[www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)